

VERS UNE STRATEGIE D'ACCUEIL POUR LE PAYS (SYNTHESE)

Face aux constats de baisse démographique (taux de variation annuelle entre 1999-2006 de - 0,2 % et solde migratoire négatif des 16-39 ans), le Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher est confronté aux enjeux de maintien et d'accueil de population. L'accueil de nouveaux arrivants est de ce fait au centre de sa stratégie et le programme d'actions Place Actifs, retenu par la convention interrégionale Massif Central, constitue un des moyens participant à répondre à ses objectifs tout en s'intégrant pleinement au projet de développement global du territoire. Le Pays participe, dans ce programme, à des séminaires de mutualisation organisés par le collectif Ville Campagne dans lesquels sont associés d'autres territoires. Il a ainsi pu tirer des enseignements à la fois positifs et parfois négatifs qui nécessitent de ce fait d'étudier des perspectives de recadrage et d'évolution de sa politique d'accueil de nouveaux arrivants.

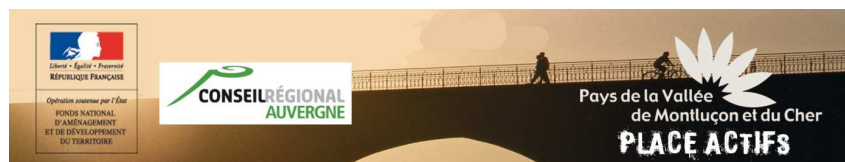
I/ LA POLITIQUE MISE EN ŒUVRE SUR LE TERRITOIRE EN MATIERE D'ACCUEIL : AU CENTRE DE LA STRATEGIE DU PAYS

La politique d'accueil revêt une importance stratégique tant à l'échelle régionale que locale, où le programme d'actions « place actifs » joue un rôle en matière de mise en œuvre d'actions concourant à la structuration de l'offre d'accueil.

A/ IMPORTANCE STRATEGIQUE DE LA POLITIQUE D'ACCUEIL POUR L'AUVERGNE ET LE PAYS

A l'échelle du Massif central, l'accueil de nouvelles populations se présente comme un enjeu prioritaire. Plusieurs territoires comme le Limousin, la Nièvre ou l'Auvergne ont élaboré une stratégie d'accueil.

Ainsi, la Région Auvergne s'implique fortement sur cette thématique depuis 2006 au travers de l'Agence Régionale de Développement des Territoires d'Auvergne qui développe des outils lui permettant de faire la promotion des offres ainsi que l'accompagnement et la prospection des porteurs de projets. Le Département de l'Allier quant à lui a depuis 2002 créé une Mission Accueil qui accueille et suit les porteurs de projets, recense et construit les offres tout en assurant leurs promotions. La Mission Accueil dans le cadre du dispositif Wanted du Conseil Général est en charge de la prospection et de l'accompagnement des professionnels de santé. Deux communautés de communes sont engagées dans l'accueil de nouveaux arrivants : les communautés de communes du Val de Cher et Pays d'Huriel. Cette dernière a établi une stratégie d'accueil autour du pôle d'art et artisanat d'art et un partenariat avec la boutique de gestion.



Le Comité de Bassin d'Emploi est un acteur essentiel pour le Pays en matière de fédération des acteurs autour d'actions favorisant le maintien et l'accueil de nouvelles populations.

Depuis sa création en 2005, le Comité de bassin d'emploi du Pays a mené plusieurs réflexions et actions pour l'accueil de nouvelles populations notamment dans le cadre de l'emploi et la création d'offres d'activité. Le Comité a, par exemple, mis en place une action de sensibilisation à la transmission d'entreprises auprès d'environ 1400 entrepreneurs de plus de 50 ans. Il a également initié la « Semaine de l'emploi » en 2008 qui a constitué un événement fédérateur des acteurs œuvrant dans ce domaine, sur le bassin montluçonnais. Cet événement a, par ailleurs, constitué, pour les personnes en recherche d'emploi, un temps fort de soutien, de rencontre et d'échange. L'autre manifestation initiée en 2009 est « les Lundis de l'entreprise » qui a mis en évidence un travail partenarial fort dans le but de conseiller à cette occasion les créateurs, les cédants et repreneurs d'entreprises. Le Comité de Bassin d'Emploi s'est également doté d'un outil lui permettant de s'adapter efficacement aux évolutions économiques : la plateforme territoriale d'accompagnement des mutations économiques qui reclasse notamment les salariés du bassin en reconversion des entreprises touchées par la crise.

L'accueil de nouvelles populations pour le Pays revêt une importance majeure.

Les observations en matière d'évolution démographique produites dans le cadre du diagnostic SCOT concourent à définir des objectifs démographiques de + de 4 % d'ici 15 ans et ceci en cohérence avec la priorité régionale et les objectifs démographiques affirmés dans le SRADDT.

Le « Contrat Auvergne + 2009-2012 » du pays entend construire une stratégie offensive pour l'accueil de nouvelles populations. Les projets qui y sont présentés renforcent « le potentiel d'emplois et d'activités du Pays sur les plans industriel, agricole, touristique, commercial, et artisanal » pour l'accueil de population active et prennent « en compte également l'arrivée de populations retraitées ».

Le plan de développement du programme européen LEADER sur le territoire du Pays présente également un volet accueil et ainsi soutient en ce sens des actions de porteurs de projets publics ou privés, « visant notamment à doter le territoire de nouveaux outils d'accompagnement et de promotion d'activités liées aux patrimoines et ressources du territoire ».

Le **plan d'actions « place actifs »** (présenté ci-dessous) constitue aussi un **dispositif complémentaire en vue de s'engager plus fortement dans des actions concourant à l'accueil de nouveaux arrivants.**

B/ LE PROGRAMME D'ACTIONS « PLACE ACTIFS » : VOLONTE FORTE DE CONSTRUCTION ET DE STRUCTURATION D'UNE OFFRE D'ACTIVITE

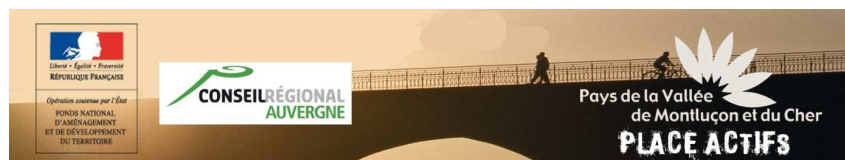
Le **programme d'actions « place actifs »** a été validé par le comité syndical du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher, en janvier 2009 et retenu par la convention interrégionale Massif-Central en juin 2009.

Il concourt au même titre que le « Scot », le « Contrat auvergne + 2009-2012 » et le programme Leader « alliance ville campagne » à construire une politique d'accueil dans le domaine de la construction d'offres en matière d'activités économiques, en matière d'habitat et de foncier, ainsi qu'en matière de services et de cadre de vie.

Le Pays qui n'avait que peu d'expériences d'opérations précédentes en matière d'accueil de nouvelles populations, a souhaité, dans le cadre de Place actifs, s'engager très rapidement dans **plusieurs actions** concrètes en vue de :

- Stimuler l'émergence de nouvelles activités notamment dans les champs des services en complémentarité à l'initiative des territoires
- Sensibiliser et informer des territoires sur les outils « possibles et à mobiliser » pour le développement d'une offre d'accueil qualifiée et l'accueil de nouveaux arrivants en relais territorial de l'action de la mission accueil et de l'ARTDA

Dans le cadre de la **stimulation à l'émergence de nouvelles activités**, le Pays a mis en avant des actions pour développer **les services à la personne** sur le territoire, **prospector de nouvelles activités liées au territoire et**



s'installer autrement ou **favoriser le maintien des jeunes actifs** au travers d'une bourse d'emploi notamment pour le domaine de l'enfance-jeunesse. Ces actions répondent au **contexte local de vieillissement de la population et départ des jeunes** ainsi qu'à la nécessité de réfléchir à l'émergence de nouvelles activités notamment dans le domaine de l'économie résidentielle, l'éco-activité ou la santé, tout en répondant également aux spécificités des territoires.

Quelques exemples d'actions déjà ou en cours de réalisation :

➤ **Développer les services à la personne** sur le territoire :

Etude d'identification du potentiel de développement des services à la personne par la promotion du Cesu préfinancé auprès des entreprises et administrations locales de 50 à 200 salariés (Comité de Bassin d'emploi)
Sensibilisation des territoires aux outils d'accompagnement et aux couveuses d'activités dans les services à la personne
Appel à idées « services à la personne »

➤ **Prospecter de nouvelles activités liées au territoire et s'installer autrement :**

Information sur les expériences et moyens d'accès collectif au foncier agricole
Recueil d'expérience des nouveaux arrivés
Sensibilisation des élus et techniciens aux nouvelles formes urbaines d'habitat groupé
Projet de réalisation d'un kit accueil et un annuaire des acteurs dans le secteur de la création et de la reprise d'activité

Autres actions y concourant, soutenues dans le cadre du programme européen Leader : les formules de découvertes (EDUCTOUR) notamment à l'attention des professionnels de santé ou le fichier de disponibilités immobilières portées par l'association Adem.

Dans le cadre de la sensibilisation et l'information des territoires, le Pays a souhaité mettre en avant également des actions pour développer **la culture de l'accueil** et optimiser la mise en réseau des techniciens de l'accueil.

Quelques exemples d'actions déjà ou en cours de réalisation :

Animation par le Pays d'un réseau afin d'optimiser l'accompagnement des porteurs de projets
Tester la mise en œuvre de la démarche qualité « accueil » à l'échelle d'un territoire pilote

Toutes ces actions révèlent donc une volonté forte initiée par le Pays, de construction et de structuration d'une offre d'activité. Toutefois, cette démarche peut être améliorée.



II/ LES POINTS D'AMELIORATION POUR CONSTRUIRE UNE VERITABLE STRATEGIE D'ACCUEIL POUR LE TERRITOIRE

L'analyse de la démarche « Place actifs » dans le cadre des séminaires et échanges avec le collectif Ville Campagne a permis de faire des propositions concrètes de recadrage de la politique d'accueil du territoire.

A/ L'ANALYSE DE LA DEMARCHE « PLACE ACTIFS » : FORCES ET FAIBLESSES

La participation du Pays dans le cadre des séminaires organisés par le Collectif Ville Campagne a permis d'analyser les points forts et faibles de la démarche.

La démarche **Place Actifs** présente ainsi beaucoup d'actions participant à l'accueil de nouvelles populations qui **cible un public d'actifs, jeunes et créateurs repreneurs**. Elle met en évidence une volonté forte de construction et structuration d'une offre d'activité essentiellement dans le domaine économique car le territoire doit dynamiser l'économie et l'emploi pour être attractif.

Toutefois, l'opération « place actifs » relève deux points négatifs majeurs. Le premier concerne **l'absence de sensibilisation et d'implication des territoires dans la mise en œuvre de la politique d'accueil à l'échelle communale et intercommunale**. Le pays est, également, confronté à la difficulté de création d'un véritable réseau de l'accueil (en cause notamment la pluralité et l'entrelacement des compétences dans l'accompagnement technique et territorial des projets). Le second, quant à lui, met en évidence **la difficulté de hiérarchisation des actions et de construction d'une véritable stratégie de territoire dans ce domaine**. Ceci s'explique entre-autres par la multiplicité d'actions mises en œuvre sur une même période dans le cadre de ce programme et l'absence de définition au départ d'une méthode concourant à établir une véritable stratégie commune en matière d'accueil à court et moyen terme, de manière durable et transversale.

Aussi comment est-il possible de recadrer et faire évoluer la politique mise en place par le territoire en matière d'accueil ?

B/ VERS UNE STRATEGIE COMMUNE DE L'ACCUEIL

Tout d'abord, il est utile de mieux connaître le **profil des nouveaux arrivants** et leurs attentes afin de mieux les cibler pour construire une stratégie

Actions déjà réalisées par d'autres structures

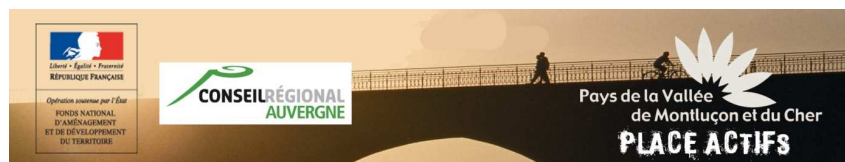
- **Création de questionnaires qualitatifs par le Collectif Ville Campagne avec des territoires pour connaître les nouveaux arrivants**

Quels Méthodes et outils possibles pour le Pays ?

Pour la définition de sa stratégie, le territoire doit mieux connaître les nouveaux arrivants (salariés, créateurs, repreneurs, retraités, inactif) déjà implantés sur le territoire afin de définir plus précisément leur motivation à venir.

Pour ce faire, il serait intéressant de **réaliser une étude qualitative à l'attention des nouveaux arrivants installés depuis 3 ans** par l'administration, sur chaque communauté de communes, de questionnaires semi ouvert afin de mieux les connaître.

Il serait également pertinent **d'analyser avec les acteurs de l'accueil du Pays le profil et les projets des nouveaux arrivants accompagnés depuis 3 ans sur le territoire.**



et de **sensibiliser les territoires sur les enjeux des politiques d'accueil** afin de mettre en œuvre une véritable stratégie sur le territoire.

Cette stratégie ne peut être en effet définie sans l'implication forte des territoires tant à l'échelle communale et intercommunale.

Quels Méthodes et outils possibles pour le Pays ?

Sensibiliser les territoires dans chaque intercommunalité aux politiques d'accueil et organiser des après-midi de l'accueil avec les différents partenaires en lien avec la Mission Accueil et l'Agence des territoires d'Auvergne (conférences et débats, points de vues des nouveaux arrivants et des acteurs participant à l'accueil sur le territoire, comptes rendus d'expériences concrètes sur le territoire ou à l'échelle départementale ou régionale)

Puis, il faut **faire émerger plus fortement les offres d'activités** de manière cohérente sur le territoire en lien avec les attentes des nouveaux arrivants ciblés et les spécificités des territoires et en cohérence avec les missions de la Mission Accueil et de l'Agence des territoires d'Auvergne.

Actions en cours ou déjà réalisées par d'autres structures

- Sites de proximités de la région Rhône Alpes qui travaillent sur l'émergence de l'offre
- ARDTA « Appel à projet Valorisation des potentiels d'activités » où la communauté de communes du Pays d'Huriel a été retenue.

Quels Méthodes et outils possibles ?

Le territoire du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher a un rôle important dans l'émergence et la construction de nouvelles offres sur son territoire. Sauf exception, les communautés de communes n'ont pas défini leur stratégie et mis en œuvre des actions en matière d'émergence des offres d'activités et de filières. Aussi il serait intéressant de les accompagner dans ce domaine soit au travers d'un travail interne ou externe, afin de faire émerger les offres et filières en fonction des spécificités de chaque territoire et de la demande actuelle des nouveaux arrivants et du marché en général.

Tout en améliorant l'**organisation des acteurs** concernés par la question sur le territoire en vue de la structuration de l'offre

Actions en cours ou déjà réalisées par d'autres structures dans la mise en réseau des acteurs

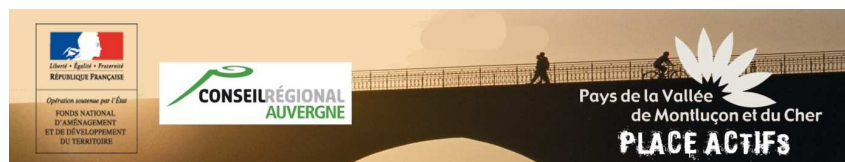
- PNR Livradois Forez réseau cap actifs avec la construction d'un site internet
- PNR des Monts d'Ardèche avec l'élaboration d'un guide « Qui fait quoi ? »
- Pays d'Issoire Mission accueil d'actifs et d'aide à la transmission d'entreprises
- Pays du Grand Clermont

Quels Méthodes et outils possibles pour le Pays ?

Analyser les causes de difficulté de mobilisation des acteurs au travers d'un questionnaire à diffuser auprès des partenaires

Réunir les membres du réseau autour d'un travail commun d'identification en vue de l'élaboration d'un organigramme précis des acteurs qui sera validé par ces derniers dans un souci de cohérence

Construire des partenariats (convention-charte) qui pourraient être établis entre les EPCI, le Pays, les consulaires, la mission accueil du Conseil général et l'agence des territoires en matière d'émergence des offres, sensibilisation à la transmission d'entreprises et de circulation/ partage d'information sur les nouveaux arrivants qui s'installent.



Enfin, il est nécessaire de **définir une véritable stratégie de communication externe**

Communication externe : Construire une image attractive du Pays centrée sur sa position de carrefour stratégique, en tant que territoire favorisant l'émergence d'activité innovante et riche d'un cadre de vie d'exception

Quels Méthodes et outils possibles pour le Pays ?

Construire un véritable plan de communication sur 3 ans en cohérence avec celui établi par la mission accueil et l'agence des territoires d'Auvergne en vue de faire venir de nouveaux arrivants tout en maintenant la population sur le territoire.

Objectif à terme : mise en place d'un site internet portail dans le cadre du projet de refonte du site existant. (vivre au Pays de Montluçon)

